DÉCEMBRE 2024

SAINT JEAN DU GARD

LE JOURNAL DES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

WWW.SAINTJEANDUGARD.FR

SAINT JEAN DU GARD

Le sommaire

DÉCEMBRE 2024

03 Le mot du maire
04 Vie communale
06 Les projets et travaux
07 Santé
08 Services
09 Environnement
10 Culture
12 Sports
14 Nouveaux commerces
15 Etat civil
16 Répertoire des services

Le mot du maire

Chers Saint Jeannais et Saint Jeannaises,

La fin du printemps dernier ayant été quelque peu bousculée par l'organisation soudaine de deux tours d'élections législatives, ce n'est qu'en cette fin d'année que je reprends la plume pour vous retrouver dans notre traditionnel bulletin.

En ce mois d'octobre, j'aurai souhaité ce rendez-vous plus rose (telle la campagne contre le cancer du sein), car ces élections étaient annoncées sous le signe du changement et de l'amélioration. Pourtant c'est une rentrée bien morose que nous subissons entre aléas climatiques et restrictions budgétaires.

Inquiétante également la loi de finances 2025, qui réduit de façon drastique les dotations de l'état envers les collectivités, lesquelles sont désormais montrées du doigt alors qu'elles votent obligatoirement et contrairement à l'état, un budget à l'équilibre.
Le constat est donc un peu amer quand on voit la rigueur des finances que s'imposent bons nombres de collectivités.

Saint Jean du Gard n'échappe pas à la règle et c'est avec beaucoup de dévouement que la Commission Finance s'emploie à dégager de l'autofinancement afin que les investissements perdurent sur la commune, sans effort fiscal supplémentaire, soutenant ainsi l'économie locale, l'artisanat et les petites entreprises.

Malgré cela, certains de nos projets sont mis à mal par un millefeuille de réglementation toujours plus épais et il faut beaucoup de ténacité pour arriver au premier coût de pioche pour des investissements pourtant qualifiés d'intérêt public. Il en est ainsi de notre projet d'école maternelle ou de notre gendarmerie. Bien qu'autorisés par des autorisations d'urbanisme en règle et par l'effort de nos architectes à s'adapter aux contraintes de terrain, certains projets ne verront peut-être pas le jour tant les aléas sont nombreux, et entrainent surcoût d'études et délais irraisonnables. Pour autant, St Jean du Gard est une Terre de Résistants et de Résilients et c'est avec beaucoup de persévérance que mon équipe et moi-même retroussons nos manches pour continuer à faire éclore de beaux projets.

Telle une bouffée d'optimisme, nous voulons que ce petit journal s'en fasse l'écho. Aire de jeux, ou de fitness, pumptrack, rénovation du P'tit Oustal et bientôt arboretum et théâtre de verdure font, ou feront prochainement, la joie des petits et des grands. N'oublions pas non plus les nombreuses animations qui ont ponctué l'année entre spectacles humoristiques, théâtres, festivals, foires, le tout orchestré par l'équipe de notre adjointe à la culture ou de nos conseillers. Repensons avec fierté, à notre fête votive et aux animations du Comité de Fêtes. Rendons hommage à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre, tels nos associations, nos commerçants, nos seniors actifs ou retraités, ou encore nos enfants qui font vivre le village au quotidien par leurs engagements et leurs dévouements, le tout bénévolement. Je souhaite les remercier vivement.

Enfin, un clin d'œil à nos services municipaux qui participent aussi à améliorer la qualité de vie, avec notamment cette année la mise en place d'un service de Carte Nationale d'Identité et Passeport qui a largement contribué à désengorger les délais administratifs dans la vallée.

Entre rétrospective et perspective d'avenir, place donc à la lecture de notre rendez-vous papier. Je vous invite à prendre ainsi connaissance de tous ces nouveaux lieux ainsi qu'à vous les approprier que vous soyez sportifs ou amoureux de la nature. Ils ont été conçus pour vous.
Et parce que ce bulletin vous parviendra, sans doute, en plein préparatif des fêtes de fin d'année, je vous les souhaite pétillante à souhait, entourée de tous ceux qui vous sont chers.

Bien à vous,
Pierre Aiguillon

Vie communale

MISE EN PLACE DU PERMIS DE LOUER A SAINT-JEAN DU GARD

Un « permis de louer » pour éviter la mise en location de logements indignes ou insalubres, pouvant présenter des risques pour la santé et la sécurité des futurs occupants.

Notre commune travaille à la revitalisation de son centre-ville. Un an après avoir signé son Opération de Revitalisation du Territoire dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », une étude portant sur l'habitat a débuté fin septembre, portée par Alès Agglomération.

Avant de pouvoir engager des dispositifs d'amélioration de l'habitat suite aux conclusions de cette étude, notre commune s'engage dès à présent contre l'habitat indigne, en mettant en place l'autorisation préalable de mise en location des logements (ou « permis de louer »).

Ce dispositif vise à assurer aux futurs locataires un logement décent et aux propriétaires une valorisation de leurs biens. Depuis le 17 octobre 2024, si vous êtes propriétaire bailleur d'un logement situé sur le périmètre défini, vous êtes directement concerné par ce dispositif. La liste des rues concernées (voir plan ci-dessous) est disponible sur le site internet de la commune.

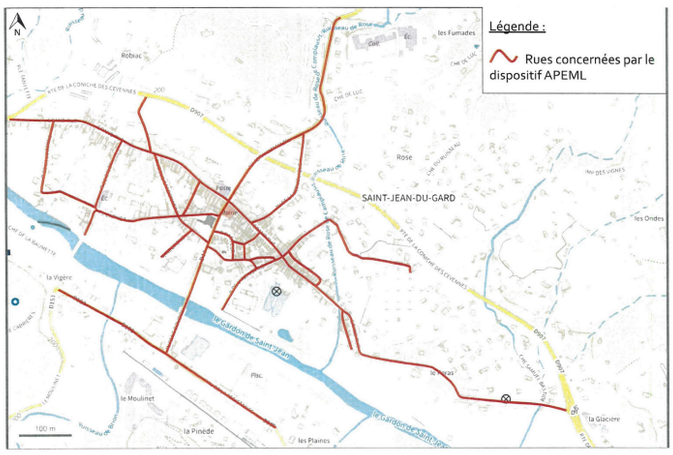

Avant de signer le bail de location, le propriétaire devra demander une Autorisation Préalable de Mise en Location de son logement auprès de la mairie. Le but est d'éviter la mise en location de logements indignes ou insalubres, qui peuvent présenter des risques pour la santé et la sécurité des futurs occupants.

Cette démarche est gratuite pour le propriétaire, qui devra fournir un formulaire Cerfa et des diagnostics techniques, déjà exigés pour conclure un bail de location. Au dépôt du dossier, les services communaux disposeront d'un mois pour traiter la demande.

Retrouvez toutes les informations sur le permis de louer sur le site internet de la mairie. Pour tous renseignements complémentaires, merci de nous contacter sur contact@ville-saintjeandugard.fr.

Vous avez un projet de rénovation et avez besoin d'informations ?

Contacter le service habitat d'Alès Agglomération au 04 66 86 64 20 ou par mail à habitat@alesagglo.fr

ZONE FRR

Depuis le 1er juillet 2024, notre commune est classée en zone France Ruralité Revitalisation (FRR). Cela permet d'exonérer de la taxe foncière les entreprises créées ou reprises depuis cette date, pour une durée de cinq ans. Cette initiative offre des avantages fiscaux et sociaux pour dynamiser les territoires ruraux.

RÉUNIONS INTERVALLÉES

Communiquer et s'harmoniser sont les deux mots d'ordre de ces réunions intervallées mises en place par plusieurs maires et associations de la vallée Borgne, de la Vallée Française et d'autres communes plus éloignées. L'objectif est simple : planifier les différentes manifestations importantes du secteur pour éviter les doublons. Ces réunions sont également l'occasion d'échanger sur d'autres problématiques communes aux zones rurales et sur les chemins de randonnées.

CROTTES DE CHIEN

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de ramasser les déjections de votre chien dans notre village. Cette obligation est importante pour le bien-être de tous et le non-respect peut entraîner une amende de 450 €. Des sacs gratuits sont à votre disposition à l'accueil de la mairie pour faciliter cette tâche.

DEUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE POUR LES AINÉS

Dans le cadre du programme Mission Solidarité Senior Actif, en partenariat avec le dispositif *Ville Amie des Aînés*, la mairie de Saint-Jean-du-Gard a recruté deux jeunes en service civique : Kaïna et Stuart.

Leur mission est riche et variée. Ils participeront activement au Conseil Senior Actif et à la Commission extra-municipale *Ville Amie des Aînés*. Parmi leurs objectifs figure la création d'un guide pratique destiné aux seniors et à leurs aidants.
Une matinée par semaine, Kaïna et Stuart co-animeront des séances d'activités sportives adaptées aux seniors. Ils iront également à la rencontre des aînés de la commune pour partager des moments conviviaux autour de jeux ou de discussions enrichissantes.
Enfin, ils contribueront à la mise en place d'un pédibus pour accompagner les seniors aux activités et animations organisées par la mairie.
Avec leur engagement, Kaïna et Stuart incarnent le dynamisme de la jeunesse au service du lien intergénérationnel et du bien-être des aînés de notre commune.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mr le maire invite chaleureusement tous les nouveaux résidents de St Jean du Gard à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie avant le 28 février 2025. Un verre de l'amitié sera organisé prochainement pour faire connaissance et échanger dans un cadre convivial.

Les projets

JARDINS PARTAGÉS

La commune vient d'acquérir un terrain situé derrière le collège, où plusieurs parcelles seront créées pour des jardins partagés. Chaque parcelle sera dotée d'un accès à l'eau et d'un abri de rangement. Une partie sera réservée aux écoles maternelle et primaire. L'autre partie, avec des parcelles d'environ 50m², sera disponible à la location pour ceux qui souhaitent cultiver. Un règlement intérieur est en cours d'élaboration pour encadrer ce projet.

ZONE DE REPOS

Des bancs et des trottoirs ont été installés aux Plaines ainsi qu'au Planet afin de rendre vos promenades plus agréables et sécurisées.

LES TRAVAUX

Plusieurs chantiers ont été menés cette année pour embellir et sécuriser notre commune.

- Réfection de la toiture du 171 grand rue
- Réhabilitation de plusieurs appartements acquis récemment
- Réfection de l'accueil de la mairie
- Démolition d'une partie de l'ancien aquarium au Parc Rubens Sailhens en vue des plantations de l'arboretum et du théâtre de verdure
- Rénovation de l'ancienne école Maternelle destiné au P'tit Oustal avec la mise en place d'une ventilation double flux en prévention du radon
- Réfection de la piste d'athlétisme et marquage au sol à la muse
- Rampe d'accès handicapé au stade de la muse
- Pump track
- Création d'une nouvelle aire de jeux et des agrès
- Installation de radars pédagogiques pour surveiller la vitesse. La gendarmerie est en possession de la restitution de ces données.
- Remise en état de l'ancienne route de Mialet (quartier de Luc) effondrée suite aux violentes pluies
- Aménagement de la Départementale dans le quartier des Castors
- Les panneaux d'entrée et sortie de ville ont été déplacés afin d'assurer une limitation de vitesse.

FUTURE ÉCOLE PRIMAIRE ET GENDARMERIE

La commune est désormais officiellement propriétaire du terrain destiné à accueillir la nouvelle école maternelle et la gendarmerie. Cependant, plusieurs contraintes freinent l'avancée de ces projets ambitieux.

Après avoir résolu les problèmes de ruissellement par l'installation de coûteux bassins de rétention, une nouvelle difficulté est apparue. Lors d'un fauchage, la présence d'origan sur l'une des parcelles a été détectée, laissant supposer la présence possible de l'azuré du serpolet, un papillon protégé. En conséquence, les services de l'État ont émis des réserves sur la viabilité de ces constructions dans cet environnement sensible.
Un diagnostic écologique, validé par la DREAL, devra être réalisé avant toute avancée.

Face à ces imprévus, la commune envisage une solution alternative pour la maternelle : agrandir l'école élémentaire existante. Cette option permettrait de contourner ces contraintes environnementales.

Des plans sont actuellement en cours d'élaboration en collaboration avec les enseignants, l'architecte, les financeurs et les services de l'État. L'objectif reste de proposer une solution rapide et pérenne afin de remplacer les Algeco utilisés aujourd'hui.

Concernant la nouvelle gendarmerie et le déplacement de la gare routière, ces projets restent prioritaires. Toutefois, ils devront eux aussi répondre aux exigences liées aux aléas climatiques et à la préservation de la biodiversité. Toutes les précautions seront prises pour garantir des constructions qui allient fonctionnalité, respect de l'environnement et accessibilité.

Santé

RECO : VOTRE NOUVELLE APPLICATION SANTÉ AU QUOTIDIEN

Créée par la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), cette application permet de nous informer sur les risques environnementaux qui impactent notre santé. Elle propose des conseils pour se protéger de la pollution de l'air, de l'eau, des UV et des pollens. Chaque jour, les utilisateurs peuvent consulter les indicateurs de qualité de l'air et recevoir des recommandations adaptées.

RECO SANTÉ

Services

SERVICE CNI / PASSEPORT

Depuis le 1er février 2024, la Mairie de Saint-Jean propose un service de délivrance de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports directement dans ses locaux administratifs. Auparavant, les habitants devaient se déplacer jusqu'à Anduze, voire Alès, pour obtenir ces documents, ce qui allongeait les délais.
Désormais, grâce à l'installation d'un dispositif de recueil en Mairie, les Saint-Jeannais et les résidents des vallées voisines bénéficient d'un service de proximité. Ce dispositif a permis la délivrance de près de 500 titres d'identité cette année, un véritable gain de temps et de confort pour tous.

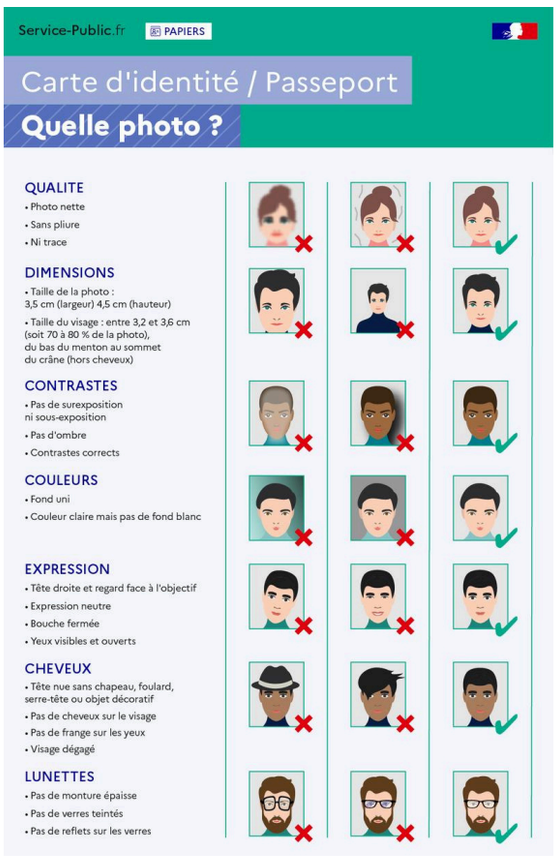

COMMENT FAIRE ?

- Effectuer une pré- demande sur le site l'ANTS
- Fournir impérativement le justificatif de domicile du demandeur, sa photo d'identité conforme, la pré-demande imprimée et le livret de famille (si mariage) Uniquement pour les enfants en compléments des autres justificatifs
- Attestation d'hébergement et autorisation parentale pour les enfants.

Tous ces éléments sont nécessaires à la bonne saisie de votre dossier et il est possible que l'on vous demande des pièces complémentaires. Expédier un dossier incomplet ou une photo non
conforme ne fait que retarder les délais de traitement de la Préfecture et finira inéluctablement par un rejet.

QUAND ?

Le dépôt de dossier se fait sur RDV tous les jours sauf le mercredi (et hors période de congés).

La récupération des pièces se fait après réception d'un sms, sans RDV tous les jours sauf le mercredi (et hors période de congés). Il est donc conseillé de vous assurer par téléphone, que le titre pourra bien vous être restitué, notamment si vous venez de loin.

OÙ ?

- Pré dossier sur le site internet de l'ANTS :

ants.gouv.fr ou en cas de difficultés avec le numérique, auprès de la Maison France Service située au Centre Social et Socio-culturel l'OUSTAL – Espace Paulhan - Avenue de la Résistance –30270 SAINT JEAN DU GARD ou en Accueil Mairie - 1 Rue Maréchal de Thoiras- 30270 ST JEAN DU GARD

COURTOISIE ET RESPECT MUTUEL

Comme pour tous les services que vous trouvez en mairie, les agents sont présents pour vous aider dans vos démarches. Ils vous accueillent avec bienveillance. Toutefois aucun d'entre eux, n'a la main sur les délais et n'est en mesure d'accélérer la procédure.
La courtoisie reste donc de mise même en cas de rejet.
A ce sujet, il est fortement conseillé d'effectuer vos photos chez un professionnel. Nos agents ont l'habitude des détails qui sont susceptibles de provoquer le rejet du dossier.
Soyez donc à l'écoute de leurs remarques qui ne sont faites que pour vous garantir un dossier conforme et qui sera traité dans les meilleurs délais.
Enfin, la demande d'un titre sécurisé vous engage. Toute demande doit faire l'objet d'une restitution faute de quoi le titre devra être détruit.

Environnement

CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie est une aide financière accordée chaque année aux ménages à revenus modestes, visant à alléger leurs factures d'électricité et de gaz. Il est attribué automatiquement en avril aux 20 % de foyers les plus modestes, en fonction du revenu fiscal et de la composition du foyer. En 2024, le montant varie entre 48 € et 277 €. Les chèques pour cette année ont déjà été distribués, mais ceux dont la situation a changé peuvent faire une demande en ligne entre juillet et décembre. Les démarches sont simplifiées pour les foyers équipés d'un compteur Linky.

Le chèque énergie peut être utilisé pour payer les factures d'énergie, acheter des panneaux solaires sur monkitsolaire.fr, couvrir les charges énergétiques des logements-foyers et financer certains travaux de rénovation énergétique. Désormais, les bailleurs sociaux sont tenus d'accepter le chèque pour les charges locatives incluant les frais d'énergie. Les bénéficiaires ont la possibilité de demander la pré-affectation, permettant ainsi une déduction automatique du montant sur les factures futures.

Les démarches peuvent être réalisées en ligne ou par courrier, avec une assistance téléphonique disponible au 0 805 204 805.

Gardons ALABRI

DIAGNOSTIC GRATUIT LOGEMENT INONDABLE

Depuis septembre, l'EPTB Gardons a lancé Gardons ALABRI, une opération de diagnostics gratuits pour les logements situés en zone inondable. Plus de 50 000 habitants sont concernés par ce risque sur le bassin versant des gardons. Chaque propriétaire peut demander une visite pour bénéficier d'un diagnostic gratuit, qui inclura une évaluation de la hauteur d'eau potentielle dans leur habitation et des conseils sur les travaux à réaliser. Après cette évaluation, Gardons ALABRI aidera les propriétaires à obtenir jusqu'à 80 % de subvention de l'État pour financer les travaux, avec 20 % supplémentaires possibles du Département du Gard selon les ressources.

Vous pouvez contacter l'équipe au 09 74 76 93 52 et sur alabri@osgapi.com.

EMPLOI DU FEU

Faire brûler ses branchages, feuilles mortes et autres déchets verts est interdit pour tous les particuliers. Ils doivent se rendre à la déchetterie pour les déposer. Seuls les exploitants agricoles sont autorisés à brûler, après en avoir fait la demande auprès de la mairie et seulement après accord. Ce document devant être transmis aux pompiers et à la gendarmerie.

Culture

La saison culturelle 2024 s'achève sur un bilan très positif. Celle-ci a attiré un nombre toujours croissant de spectateurs lors des 19 spectacles et représentations, grâce à l'engagement de tous et à la curiosité renouvelée du public et des partenaires associés.

Nous avons partagé une belle année culturelle jalonnée de moments forts en émotions ; pétillants avec la venue d'Anthony Joubert, bouleversants lors de la représentation de la pièce de théâtre « Camille Claudel », vivifiants le jour de la fête de la musique avec une soirée gipsy enflammée et bien d'autres encore !

La culture est un pilier essentiel de notre identité, de notre cohésion sociale et de notre équilibre personnel.

Elle n'est pas un domaine isolé de notre vie, mais plutôt un fil conducteur qui se tisse à travers tous les aspects de notre existence.

Les futures propositions d'évènements, de spectacles, de rencontres feront résonner les enjeux de société qui traversent notre monde d'aujourd'hui, l'écologie, l'hospitalité, les multiples luttes, la place des femmes... Touchant toutes les sensibilités et favorisant la diversité et la rencontre, les choix artistiques, influencés par leurs capacités à interroger le monde dans lequel nous vivons, nous permettront de proposer aux St Jeannais.e.s de vivre de nouvelles expériences artistiques nourrissantes et singulières.

Notre volonté politique culturelle est déterminée à maintenir la gratuité de tous les évènements pour permettre l'accessibilité à tous.

Cette année 2025 nous offrira une nouvelle palette de rendez-vous toujours plus riches et variés, où chacun pourra trouver de quoi s'émerveiller, se divertir et s'instruire.

La culture, nourrie de moments d'émotions, ne cessera de faire battre notre cœur pour nous réchauffer et nous faire avancer ensemble.

Belle année culturelle 2025 !

Hélène Galaup

PREMIER RENDEZ-VOUS 2025

Chanson française

Jacques Magnard “chante FERRAT”

Dimanche 16 février 2025 - 15h00
Résidence Soubeiran
Entrée libre et Gratuite

Jaccques Magnard, ami proche de Jean Ferrat, interprétera avec ferveur une trentaine de ses titres les plus emblématiques, tels que La montagne, Que serais-je sans toi, ou encore Aimer à perdre la raison. Entre chansons poétiques, sentimentales et engagées, le répertoire de Jean Ferrat reste intemporel, témoin d’une époque marquée par ses combats et ses émotions. Une après-midi d’hommage riche en douceur et en nostalgie, à partager avec tous les amoureux de la chanson française.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Saint Jean du Gard, relancé en novembre 2023, s’emploie à dynamiser la vie du village en organisant des événements festifs pour toutes les générations.
En mars 2024, la soirée d’ouverture a rencontré un vif succès, témoignant de l’enthousiasme autour de cette nouvelle équipe. Le comité a participé au col Saint Pierre en organisant plusieurs buvettes, puis a enchaîné avec les festivités estivales : olympiades, 14 juillet, tournée des fougasses et fête votive. Le comité des fêtes a également réinstauré les concours de boules ainsi que la course de garçon de café.
Pour 2025, il prévoit de poursuivre sur sa lancée avec les festivités devenues incontournables sur la commune et alentours.

UNE MOSAÏQUE POUR LA COMMUNE

La foire d’automne Biodiversité Goût et Artisanat, fut aussi le théâtre d’un moment de partage autour de la restitution de l’œuvre de Numa DURAND à la commune.
Ce jeune St Jeannais, artisan et artiste autodidacte, a créé la nouvelle mosaïque à l’effigie du blason de St Jean du Gard. Vous pourrez admirer ce travail qui ornera désormais la porte d’entrée, sous la belle marquise de la Mairie.

Sports

L'HÉRITAGE DES JO

Après un été où tous les regards étaient tournés vers Paris 2024 et les exploits de nos champions Français, parmi lesquels un triplé historique sur la course de BMX homme, puis une troisième place au tennis de table pour un des frères Lebrun, la commune de Saint Jean du Gard vient d'inaugurer son pumptrack et sa nouvelle table de pingpong.

Le pumptrack est une boucle fermée qui offre des bosses et des creux pour tous les amateurs de sensation forte, qu'ils soient à vélo, en draisienne, en BMX, en rollers ou en trottinettes. Depuis son inauguration en novembre dernier, la piste de pumptrack ne désemplit pas.

RALLYE : UN NOUVEAU SUCCÈS 5 ANS APRÈS

Un nouveau Rossel brille au sommet du rallye français ! Léo, accompagné de son copilote Guillaume Mercoiret, tous deux originaires de Saint-Jean-du-Gard, l'équipage a décroché le titre de champion de France des rallyes au terme d'une saison intense et palpitante.

Tout s'est joué lors de la dernière épreuve, dans le Var, où la maîtrise et la détermination de l'équipe à bord de leur C3 ont fait la différence. Une course menée de main de maître qui les propulse au sommet du classement.

Félicitations à cet équipage exceptionnel pour ce titre mérité qui fait rayonner notre commune à travers le sport automobile.

INAUGURATION DU PUMPTRACK

La piste de pumptrack, située au parc Paulhan, a été inaugurée le 16 novembre dernier avec plusieurs élus dont le maire et son équipe, ainsi que Nicolas Dessaux, animateur fédéral de vélo du club Les Grilles et Vincent Massardier professionnel de free style en BMX Dirt - un VTT spécifique réservé aux sauts et aux cascades.

ESCA'BLOC, UNE ASSOCIATION QUI PREND DE LA HAUTEUR

En 2024, Esca'bloc connaît un bel essor : de nouveaux adhérents, une salle ouverte tous les soirs, huit créneaux de cours animés par cinq moniteurs et bénévoles… mais l'espace venait à manquer.

Grâce à la mairie, qui a accepté d'agrandir les lieux, en parallèle de la salle de musculation, un nouvel espace verra bientôt le jour avec des murs d'escalade supplémentaires. Pour financer ces travaux, l'équipe d'Esca'bloc a tenu la buvette lors de l'inauguration du pump track, récoltant plusieurs centaines d'euros pour ses futurs blocs.

Retrouvez plus d'infos sur
https://www.facebook.com/Escabloc

LA SALLE DE MUSCULATION S'AGRANDIT

Ouvert depuis de nombreuses années, le succès de la salle de musculation saint-jeannaise n'est plus à prouver. Située au Parc Paulhan elle-aussi, s'est récemment agrandit pour permettre à ses membres de bénéficier de plus d'espaces et de plus de machines.

UNE CHAMPIONNE DE FRANCE SAINT-JEANNAISE

Clémentine Droussant a remporté le titre de championne de France de course équestre en endurance, avec sa jument Voika. La Saint-jeannaise s'est imposée le 27 juillet dernier lors d'une course à cheval de plus de 100km en Bretagne face à 35 participants. Les meilleurs cavaliers se sont retrouvés à Corlay dans les côtes d'Armor pour le grand prix élite d'endurance.

Nouveaux commerces

Art Tea Place
Salon de thé - galerie
173 grand rue
06 58 10 47 52

Boem'Arts
Peintre sur mobilier diplômée
06 80 42 92 33

Les délices de Yolaine
Biscuiterie artisanale
201 grand rue
06 58 69 18 52

Aux petites mains
Massage corps et soin reiki
129 chemin Albin Mercoiret
06 99 78 55 23

Ohana
Institut - massage
14 rue P. de la Lozère
06-76-81-45-29

Le Noor truck
Food truck sur le marché
07 44 55 90 29

Changement propriétaires

CÉVENNES Tabac
Tabac-presse
72 grand rue
04 66 43 71 74

Suivez l'actualité de la commune

Site internet
www.saintjeandugard.fr

Facebook
Ville de Saint Jean du Gard

État civil

Naissances

PASQUINELLI Jade Noume Satsuki	07/12/2023
COSTA Giulianna Cyrielle Cindy	21/12/2023
MARTINEZ Victoria	31/12/2023
DESHONS Naomy Emma	25/01/2024
MIRO Basile Arzel	11/02/2024
LEVY-LOEB Maya Coline Luma	23/03/2024
VERGOZ Dany Laurent Philippe	21/05/2024
JULLIAN Edith Sylvie Elisabeth	17/08/2024
PASTRE Angèle Lise	24/08/2024
PERIER Gabriel Charles Eric	01/09/2024
JODAR Evan Marcel Parfait	29/10/2024
BRAVO CERCAS Maël	05/11/2024

Mariages

SENECAL Magali Raymonde Denise et GEOFFRAY David Armand André	23/02/2024
MALERBI Fanny et JESSON Eric	24/04/2024
FLORY Laetitia Joséphine Edmée et VERDIER Nicolas Paul	09/05/2024
SALTEL Vincent Michel et COLLOMB DE DAUNANT Léo	25/05/2024
ALMEIDA MOUTINHO Solange et RIBEIRO SILVA Carlos Manuel	01/06/2024
KEMPF Sylvie Régine et MASSOT Didier Daniel Jean	12/06/2024
SANCHEZ Emma Madeleine Lucie et MIRO Simon Philippe	17/06/2024
LIRON Marjory Monique et DESERT Thierry Fernand Victor	22/06/2024
MAS Julianne et MEYER Aurelien David Christian	28/06/2024
SABOYA Perrine Aude Monika et ROSSI Robin Georges	06/07/2024
MERCOIRET Sarah et PHILIP Hadrien Aimé André	06/07/2024
BRUT Fanny Nelly Yvonne et CHAPUIS Thomas	13/07/2024

Décès

ISSARTE Marie claire Epouse SALATHE	07/12/2023
VIALA Andrée Pierrette Epouse AURIAC	16/12/2023
GRAVAIL Pierrette Jeanne Marie	17/12/2023
PERIER Henry Jaky	13/01/2024
PONS Georges Robert Paul	17/01/2024
AMALRIC Gislène Marthe	27/01/2024
CHAZOT Monique Nicole Epouse VIREVAIRE	02/02/2024
BORDARIER Martine Epouse ROUX	29/02/2024
BOULLET Jacqueline Nadie Epouse KEDZIERSKI	05/03/2024
DANIAUD Jacqueline Epouse GREGOIRE	06/03/2024
COLMENERO Maria Epouse YUNG	23/03/2024
DEMOUGE Paulette Julia Epouse FEUVRIER	08/04/2024
REVEL Bernard Louis	17/04/2024
NISET Leon Jean Baptiste	19/04/2024
VIREVAIRE Christian	23/04/2024
BRETON André Edmond	23/04/2024
PARIS Lucien Louis	13/05/2024
MASSE Alain Marie	19/05/2024
PLANTAVID Alain Julien Edmond	20/05/2024
BORDARIER Eliette Rose Epouse VALEZ	05/06/2024
THEOLEYRE Claire Nicole Epouse FAURE	08/06/2024
DURAND Laurent René Marcel	11/06/2024
BENOIT Monique Marie Epouse BOAZIZ	11/07/2024
LABRANQUE Josette Henriette Epouse GROC	16/07/2024
LAMETAIRIE Eliette Rose Epouse LACOMBE	17/07/2024
ROSSEL Danielle Epouse GIVONE	19/07/2024
ORTIS Marlène Henriette Epouse AIGUILLON	14/07/2024
BRUT Marie Lucie Epouse SABADEL	28/07/2024
VIALA Jacqueline Renée	31/07/2024
DHOMBRES Huguette Lyse Epouse ROSSEL	04/08/2024
HOURTY Solange Louise Epouse BRUN	31/08/2024
REBOUL Lucienne Henriette Epouse GAZAIX	08/10/2024
LOBBEE Jean François Marcel Venant	19/10/2024
SCHURCK Françoise Marie Epouse POTTIER	20/10/2024
TARDIEU Georgette Epouse LACORRE MELON	04/11/2024
SINIC Yann	06/11/2024
BASTIDE Ginette Epouse GAUBIAC	11/11/2024

Répertoire des services

Journal de la municipalité de St Jean du Gard

Directeur de la publication : Pierre AIGUILLON
Rédacteurs : Hélène GALAUP, Mireille LALLEMAND, et Lionel DUMAS.
Maquette et mise en page : Mireille LALLEMAND

Le journal est également disponible en ligne sur le site de la mairie: www.saintjeandugard.fr

Maison France Services : 04 66 85 19 55
MAISON MEDICALE : 04 66 85 17 52
ONF : 04 66 24 84 51
REAL SERVICE DES EAUX : 04 66 54 30 90
CAF prise RDV : 0 810 253 010
BUS ALES'Y : 04 66 52 31 31
BUS LIO : 0 806 80 36 60

DÉCHETTERIE 06 24 75 17 73
Site de la Coste Plane (Rte d'Anduze)
Du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

ENCOMBRANTS Le Mercredi sur rendez vous au 0800 540 540

CONCILIATEUR DE JUSTICE (service gratuit)
3ème jeudi de chaque mois (RDV à prendre en mairie)

CCAS RDV au : 04 66 56 26 36

INFO COVID : 0 800 130 000
POLICE SECOURS : 17
SAPEURS-POMPIERS : 18 OU 112
ENFANCE MALTRAITEE : 119
VIOLENCE CONJUGALE : 3919
SAMU : 15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE SOURD ET MALENTENDANT : 114

MAIRIE 1 rue Maréchal de Thoiras : 04 66 56 26 36
Accueil: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le Samedi

OFFICE DU TOURISME
Rue de l'industrie Musée Maison Rouge : 04 66 85 32 11